

Bloc de compétences 2 : La stratégie RH et les différentes dimensions de l'ingénierie RH	
Module 6 : La dimension d'ingénierie du.de la DRH et ses leviers : Les leviers de la qualité de vie au travail Code action SXD2X	
Objectif : Prendre en compte et appliquer les leviers de la qualité de vie au travail	
Objectifs spécifiques	<p>Définir et appliquer les actions de prévention des risques professionnels.</p> <p>Définir les risques psychosociaux et une démarche de prévention.</p> <p>Définir les axes de développement de la qualité de vie au travail, ses valeurs et les actions de prévention et de maintien dans l'emploi.</p> <p>Faire face aux mobilités contraintes (inaptitudes, reclassement, etc.).</p>
Présentation	<p><i>Les collectivités sont confrontées à un double enjeu de vieillissement de leurs agents (dont un grand nombre exercent des métiers usants) et de qualité des conditions de travail.</i></p> <p><i>Le.la DRH est l'acteur clé pour conduire une politique de prévention des risques et pour sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés. Il doit agir à différents niveaux pour trouver des solutions durables en accompagnant tant les managers que les agents et en mobilisant les partenaires sociaux. Sa fonction le met également en première position pour influencer sur les pratiques qui amélioreront la qualité de vie au travail.</i></p>
Les notions de base de la qualité de vie au travail (QVT) et le rôle du DRH	
	<ul style="list-style-type: none"> - Les notions de base : stress, risques psychosociaux, burn out, TMS. - Les principaux modèles d'analyse : Karasek¹, Siegrist², etc. - Le rôle de la DRH en matière de prévention des risques professionnels et de qualité du travail.

¹ Questionnaire de mesure du stress au travail

² Prédiction de la détresse psychologique et des problèmes de santé qui peuvent survenir lorsqu'il y a un déséquilibre entre les efforts requis par l'activité et la reconnaissance reçue

Compétences	<p>Connaître les principaux modèles d'analyse du travail et d'évaluation des risques psychosociaux (Karasek, Yves Clot, Siegrist, ...)</p> <p>Garantir l'application des règles relatives à la protection des agents afin d'assurer une bonne QVT</p>
L'évaluation des risques professionnels	
Présentation	<i>Le document unique permet l'évaluation des risques auxquels sont exposés les agents. Il est d'autant plus efficace qu'il s'inscrit dans une démarche participative incitant les agents à être des acteurs de leurs conditions de travail. Sa réalisation s'inscrit également pleinement dans la prévention de l'absentéisme.</i>
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - L'identification et l'évaluation des risques de la collectivité avec la réalisation et la mise à jour du document unique. - La définition d'un programme de prévention. - La programmation de l'accompagnement : sensibilisation, communication, etc. - L'animation d'un réseau de sécurité : assistants de sécurité, préventeurs internes et partenaires externes (CDG). - Le repérage et la valorisation des bonnes pratiques.
Compétences	<p>Identifier les facteurs de risques (document unique notamment) et en mesurer leurs conséquences*</p> <p>Proposer des solutions pour les prévenir et agir*</p>
Modalités pédagogiques	<p>Apports juridiques et pratiques.</p> <p>Méthodes et outils pour mettre en œuvre une démarche adaptée à son contexte.</p> <p>Approche participative avec retours d'expérience et exemples de réalisations opérationnelles.</p> <p>Cas pratique : exemple : engager une démarche de qualité de vie au travail</p>
Durée	3 jours en présentiel